

le **SNITPECT** mode d'emploi

Elections des Délégués régionaux et du Délégué national des Retraités

Appel à candidatures

L'élection du délégué national des retraités aura lieu lors de la réunion de la commission exécutive du 13 décembre 2007.

Rappel des statuts du SNITPECT

Les modalités de l'élection du délégué national des retraités sont précisées à l'article 7.2.6 ; le délégué des retraités est élu par la commission exécutive suivant l'élection des délégués régionaux, parmi les candidats qui se sont déclarés auprès de leur section pour remplir ces fonctions.

Délégué national des retraités :

Les candidats aux fonctions de délégué national des retraités sont priés de se faire connaître auprès de leur secrétaire de section.

Les secrétaires de section devront faire parvenir les **candidatures aux fonctions de délégué national des retraités avant le 12 octobre 2007**, délai de rigueur.

Le modèle de candidature ci-dessous peut également être téléchargé sur www.snitpect.fr, à la page « La commission exécutive », rubrique « Qui sommes-nous », « Les instances du SNITPECT ».

Organisation des élections

Délégué national des retraités : Le délégué national des retraités sera élu lors de la commission exécutive qui suit l'élection des délégués régionaux, en même temps que l'élection du secrétaire général, du trésorier national et du trésorier national adjoint.

A découper suivant les pointillés et à nous retourner

Modèles de candidature **Elections du délégué national des retraités**

Candidature à faire parvenir auprès du secrétaire de section. L'ensemble des candidatures devra ensuite être envoyé à la **permanence du SNITPECT** pour le **12 octobre 2007 au plus tard**.

Je soussigné, adhérent du SNITPECT à jour de ma cotisation, déclare être candidat aux fonctions de délégué national des retraités à la Commission exécutive

NOM et Prénom	
Section de rattachement	
Signatures	Fait à, le Signature :